



POUR L'AMOUR DE LANORAIE,
POUR L'AVENIR DE NOS AMOURS...

L'Avenir

4 octobre 2019

Bulletin municipal de Lanoraie

Volume 11 – Numéro 10

Projet d'ordre du jour

Séance du lundi, 7 octobre 2019, à 20 h.

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du 3 septembre 2019;
4. Approbation des comptes payés et à payer;
5. Courrier :
 - 5.1. Correspondance;
 - 5.2. Suivi – dossiers;
 - 5.3. Information;
6. Administration :
 - 6.1. Règlement d'emprunt – solde;
 - 6.2. Rachat de terrain – parc industriel;
 - 6.3. Demande de soumissions – entretien pour les appareils de climatisation, ventilation et humidificateur;
 - 6.4. Formation;
7. Sécurité publique :
 - 7.1. Demande au ministère des Transports – éclairage de la traverse piétonnière sur Chemin de Joliette;
8. Travaux publics :
 - 8.1. Drainage – rue Sainte-Marie;
 - 8.2. Travaux – station de pompage rue Martin-Biron;
9. Période de questions;
10. Hygiène du milieu;
11. Loisirs et culture :
 - 11.1. Dépôt de rapport – Les Péchés mignons de Lanoraie;
12. Urbanisme et mise en valeur du territoire :
 - 12.1. Dépôt de certificat de conformité – règlement numéro 1071-68-2019 (modification et création de zones – secteur rue des Étangs);
 - 12.2. Dépôt de certificat de conformité – règlement numéro 1071-69-2019 (ajout d'usage dans la zone CS18);
 - 12.3. Dépôt de certificat de conformité – règlement numéro 1083-1-2019 (PIIA, secteur rue des Étangs);
 - 12.4. Dépôt et adoption du second projet de règlement modifiant le règlement concernant les usages conditionnels numéro 1081-2015 – Commerces de transport lourd et d'entreposage;
 - 12.5. Demande de dérogation mineure – 89, rue du Parc-Industriel;
 - 12.6. Demande d'autorisation de démolition – 52, rue Roy;
 - 12.7. Demandes de permis – PIIA;
13. Divers;
14. Période de questions;
15. Levée de la séance.

Congé férié — Action de Grâce

Les services municipaux seront fermés **lundi, le 14 octobre** prochain en raison de l'Action de Grâce.

Séance de consultation publique

7 octobre
19 h 30
Salle du conseil
57, rue Laroche

Au cours de cette séance, le maire expliquera le projet de règlement modifiant le règlement concernant les usages conditionnels numéro 1081-2015. Ce projet de règlement a pour objet, entre autres, de permettre l'exercice, à certaines conditions, dans les zones A6 et A9 (Grande-Côte Ouest), des usages de commerces de transport lourd et d'entreposage.

Avis aux citoyens

Collecte des matières organiques — Horaire d'hiver à partir du 11 octobre

L'horaire d'hiver de la collecte des matières organiques (bacs bruns) débutera le 11 octobre. Elle aura lieu dorénavant aux deux semaines, soit les vendredis 11 et 25 octobre, 8 et 22 novembre, etc.

5^e versement de taxe — 25 octobre

Le prochain versement des taxes municipales est dû pour le 25 octobre.

Ce cinquième versement peut se faire au comptoir des différentes institutions financières, au guichet automatique, en ligne, par chèque (envoi postal aussi accepté), argent comptant ou Interac au comptoir de l'hôtel de ville, situé au 57, rue Laroche. Pour plus de renseignements, communiquez avec le Service de la taxation au 450 887-1100, poste 3000.

Rinçage des bornes d'incendie

La Municipalité procédera au rinçage des bornes d'incendie au cours des prochaines semaines. Cette procédure n'affectera pas la qualité de l'eau potable. Par contre, il pourrait y avoir une légère baisse de pression ou l'eau pourrait être brouillée en raison des bulles d'air. En cas de doute, communiquez avec l'hôtel de ville au 450 887-1000 poste 3000.

Fermeture Centre sportif — 31 octobre

Notez que le Centre sportif fermera le 31 octobre prochain. Il sera de nouveau accessible pour la saison hivernale lorsque les patinoires seront ouvertes. À bientôt!

Fête de l'Halloween

Prenez note que la **Fête de l'Halloween** se déroulera au **Pavillon Clément-Loranger** au lieu du Centre sportif, le 31 octobre, de **18 h à 21 h**.

Gestion des feuilles mortes et résidus verts

La façon la plus écologique de gérer les feuilles mortes est de les garder chez soi. Le feuillicyclage (déchiqueter les feuilles avec la tondeuse à gazon et les laisser se décomposer au sol), le compostage dans la cour ou encore le paillage du jardin, des plates-bandes ou des haies sont à privilégier.

Notez que tous les **sacs de papier** placés en bordure de rue **seront ramassés** lors de chaque collecte de matières organiques, tandis que **les feuilles mises en sacs de plastique ne seront ramassées ni dans les collectes de matières organiques, ni dans les collectes d'ordures.**

Merci de votre collaboration.

Installation abris temporaires : 1^{er} octobre

La Municipalité vous rappelle quelques informations importantes quant à l'installation d'un abri temporaire d'hiver (ou de sa structure).

Installation à partir du 1^{er} octobre jusqu'au 30 avril aux conditions suivantes :

- L'abri temporaire ne doit pas empiéter sur la rue ou son emprise;
- Un minimum de 1 mètre de toutes lignes de lot doit être respecté;
- Une distance de 1,5 mètre doit être respectée autour d'une borne incendie;
- Il ne doit pas être situé à l'intérieur du triangle de visibilité. Ce triangle a 6 mètres de côté et est formé au croisement de deux rues;
- Il ne doit pas être utilisé à des fins d'entreposage de matériaux, biens ou marchandises.

Pour information supplémentaire, communiquez avec le Service d'urbanisme au 450 887-1100 poste 3010.

Conférence gratuite – Dimanche, 27 octobre

Le conférencier Roland Tremblay vous attendra à la Bibliothèque Ginette-Rivard-Tremblay le 27 octobre, de 14 h à 16 h. Il vous parlera des Iroquoiens du Saint-Laurent, habitants de la vallée du Saint-Laurent au moment de la visite de Jacques Cartier en 1535.

Cette conférence est offerte en collaboration avec la Société d'histoire de Lanoraie.

Service de sécurité incendie

C'est du **6 au 12 octobre** que se tiendra **la Semaine de prévention des incendies 2019** sous le thème : *Le premier responsable, c'est toi!*

Les comportements sécuritaires seront mis de l'avant pour que tous comprennent qu'ils ont un rôle important à jouer dans la prévention des incendies.

Deux thèmes seront privilégiés pour la Semaine :

1. L'avertisseur de fumée : le moyen le plus efficace d'éviter les drames.
2. Le plan d'évacuation : pour se préparer à faire face à un incendie.

La plupart des incendies sont causés par une négligence humaine. Des pertes matérielles importantes, des blessures graves et même des décès peuvent être évités par de simples gestes quotidiens. Il est donc primordial d'adopter des comportements sécuritaires pour prévenir les incendies et assurer votre sécurité et celle de votre famille.

Consultez le site Internet du Ministère de la Sécurité publique pour de plus amples conseils de prévention :

<http://www.securitepublique.gouv.gc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/feux-cuisson.html>

Information :

Service de sécurité incendie de la MRC de D'Autray

Francis Doyon, agent de prévention
450 836-7007, poste 2743



Déjeuner-causerie avec Mme Céline Bédard

Venez déjeuner avec Mme Célyne Bédard, auteure Lanoroise. Elle vous parlera de son tout dernier livre « Le secret de Lise » et de ses projets d'écriture.

L'activité aura lieu le vendredi, 25 octobre, de 10 h à 11 h 30, à la salle d'animation de la bibliothèque. Il est important de réserver pour prévoir le déjeuner.

Information et réservation : Marie-France Letreiz 450 887-1100 poste 3017.

OCTOBRE 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2	3	4  	5
6	7 	8	9	10 	11  	12
13	14 	15	16	17	18 	19
20	21	22	23	24 	25  	26
27	28	29	30	31 		

Autres dates importantes

4 octobre — Poireaute pas pendant ton congé (journée pédagogique)

11 octobre – Début horaire d'hiver pour la collecte des matières organiques

31 octobre — Festivités d'Halloween au Pavillon Clément-Loranger.



= Collecte des ordures



= Collecte des matières organiques



= Collecte des matières recyclables



= Séance du conseil



= Fête de l'Halloween



= Férié, bureaux fermés